

Plan de relance aéronautique

Le GIFAS salue l'ambitieux plan de relance de l'industrie annoncé par le Gouvernement.

Paris, 9 juin 2020 - Confrontée à la pandémie de la COVID-19 et ses conséquences d'une ampleur inédite sur le trafic aérien mondial, la filière aéronautique française est depuis plusieurs mois dans une situation de crise existentielle. Elle connaît un retournement de situation d'une violence sans précédent mettant en jeu la survie même de cette filière stratégique d'excellence, réunissant 200 000 personnes dans plus de 400 entreprises, des grands donneurs d'ordre aux petites et moyennes entreprises.

Dès le début de cette crise, l'ensemble de la filière aéronautique, que ce soit à travers le GIFAS ou directement à travers ses entreprises membres, s'est mobilisée, engageant toutes ses forces au service de ses salariés, de ses clients et du pays tout entier. Néanmoins, compte tenu de l'ampleur de cette crise, la nécessité de préparer l'après-crise a conduit le GIFAS et son Président **Eric Trappier**, à proposer au Gouvernement, au nom de la filière, des mesures de survie et de sauvegarde. Celles-ci constituent l'essence et le cœur du plan de relance annoncé aujourd'hui par le Gouvernement.

Le GIFAS salue cet ambitieux plan de relance reposant sur les axes suivants :

La survie de la filière à court terme : prolongation des mesures déjà prises par l'Etat et mesures nouvelles d'allègements fiscaux et de financement des stocks excédentaires pour protéger la trésorerie à court terme des entreprises les plus fragilisées.

Le maintien des emplois et des compétences clés : s'inscrire dans le dispositif, en négociation, d'activité partielle longue durée pour être prêt à redémarrer à l'issue de la crise.

Le soutien à la demande par la garantie export de l'Etat : permettre aux compagnies aériennes de poursuivre la modernisation de leur flotte.

La création d'un fonds d'investissement : promouvoir un véhicule d'investissement destiné à soutenir, renforcer et développer les entreprises françaises du secteur aéronautique fragilisées par la crise sanitaire et économique actuelle associant les quatre principaux industriels du GIFAS et l'Etat.

La transformation numérique de la filière : mobilisation d'un fonds par l'Etat afin d'accompagner la transformation numérique des PME et ETI de la filière.

La préparation de l'avenir : conception par le CORAC d'un programme de R&T et de R&D pour accélérer la recherche et la préparation de l'avion vert, connecté et digital dès le début de la prochaine décennie, avec une vision nouvelle englobant les différents segments de marché et entraînant toute la filière dans cette démarche d'innovation.

La mise en place d'une charte de comportement : faciliter et fluidifier la relation entre donneurs d'ordre et fournisseurs pour protéger l'activité, dans l'intérêt global de la filière.

Le Président du GIFAS, **Eric Trappier**, Président-Directeur Général de Dassault Aviation, a déclaré à cette occasion : « Ce plan est ambitieux et historique. Nous le saluons et nous nous réjouissons de ce soutien global et cohérent de l'Etat à la filière stratégique et d'excellence qu'est la filière aéronautique - en particulier et surtout à sa chaîne de sous-traitants et de PME - dans ce moment si crucial pour elle où elle joue sa survie. Ce plan annoncé aujourd'hui constitue un acte fondateur de la France industrielle d'après-crise en reconquête de son avenir ».

Au sujet du GIFAS :

Créé en 1908, le Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales (GIFAS) est un syndicat professionnel qui regroupe plus de 400 sociétés - depuis les grands maîtres d'œuvre et systémiers jusqu'aux PME. Ses membres constituent une filière cohérente, solidaire et dynamique de haute technologie spécialisée dans l'étude, le développement, la réalisation, la commercialisation et la maintenance de tous programmes et matériels aéronautiques et spatiaux, civils et militaires, ainsi que des systèmes de défense et de sécurité.

Le GIFAS représente une profession dont le chiffre d'affaires 2018 est de 65,4 Mds€, avec 85% du chiffre d'affaires consolidé à l'export, et emploie directement 195 000 personnes.

Tous les deux ans, le GIFAS organise le Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace de Paris-Le Bourget, première manifestation mondiale du genre. Le 54^{ème} Salon aura lieu du 21 au 27 juin 2021.

Contact Presse :

Christophe Robin, Directeur de la Communication

Tel : +33 (0)1 44 43 17 50 - christophe.robin@gifas.fr